

Taute inexcusable au Tass

Par broux, le 09/10/2013 à 14:07

Bonjour

Suite a un licenciement pour maladie professionnelle (inaptitude) j'ai fait une demande auprès du TASS, pour une reconnaissance en faute inexcusable de l'employeur.

est il possible d'avoir des renseignements sur la procédure à suivre ? merci